



## Plan de Travail Annuel - 2018

### Pays : TCHAD

<b>Titre du Projet :</b>	Réhabilitation et Restauration des Ecosystèmes du Lac Tchad (PRRE_LT)
<b>Priorités nationales (Plan quinquennal 2016 - 2020) :</b>	<b>Axe III :</b> La protection de l'environnement et l'adaptation aux Changements climatiques
<b>Effet(s) de l'UNDAF 2017-2021 :</b>	<b>Effet 5.</b> D'ici à fin 2021, les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs et les petits producteurs, notamment les jeunes et les femmes, des régions ciblées emploient des systèmes de production durable leur permettant de répondre à leurs besoins de base, d'alimenter le marché et adoptent un cadre de vie plus résilient au Changement Climatique et aux autres défis environnementaux.
<b>Effet(s) du Plan Stratégique du PNUD</b>	<b>Effet 1.</b> « La croissance et le développement sont inclusifs et durables, intégrant des capacités productives qui créent des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les groupes marginalisés »
<b>Résultats(s) attendu(s) du CPD 2017-2021</b>	<b>Produit 3.1.</b> Les capacités des institutions nationales et des Communautés permettent d'assurer la conservation et la gestion des ressources naturelles en ligne avec les conventions et les législations internationales  <b>Produit 3.2:</b> Des solutions inclusives et durables sont adoptées pour atteindre l'efficacité énergétique et l'accès universel aux sources d'énergies modernes pour les besoins spécifiques des femmes et des hommes  <b>Produit 3.3:</b> Les institutions locales et nationales et les populations ciblées en milieu urbain et rural sont capables de gérer durablement les inondations et les sécheresses
<b>Agences gouvernementales de coordination :</b>	Ministère de l'économie de la planification du développement
<b>Partenaire de mise en œuvre :</b>	Ministère de l'Environnement et de la Pêche
<b>Partie Responsable:</b>	Ministère et PNUD (Exécution Nationale/NIM)

### Résumé explicatif (incluant une analyse de la situation)

Dans le souci d'apporter des réponses aux multiples défis environnementaux et socio-économiques de la région du Lac Tchad, il s'avère indispensable de mettre en œuvre des actions structurées visant à contribuer à la réhabilitation et la restauration des écosystèmes du Lac Tchad en intégrant dans la démarche des activités socio-économiques durables, en faveur des jeunes et des femmes. C'est ainsi que pour traduire les engagements pris à la COP21 dans les faits, le Gouvernement de la République Française en partenariat avec le PNUD et l'Etat tchadien, a mis en place le projet de « Réhabilitation et Restauration des Ecosystèmes du Lac Tchad »

Le projet vise à appuyer : i) d'une part le reboisement et la gestion forestière en contribuant à la restauration du couvert végétal des régions dégradées sur une superficie de 4 000 ha avec la participation active des communautés villageoises en s'appuyant sur les femmes et les jeunes ; ii) d'autre part l'amélioration de la productivité agricole face à la variabilité climatique grâce à la promotion des variétés agricoles résilientes (semences, paysannes/biologiques); iii) enfin les initiatives économiques locales des organisations de femmes en soutenant leurs projets entrepreneuriaux ainsi qu'une réponse à la réduction de pression sur les ressources ligneuses par la diffusion des foyers améliorés pour la cuisson alimentaire et ce dans une optique des bonnes pratiques d'adaptation et d'atténuation des impacts négatifs du changement climatique afin d'améliorer la santé des familles et la précarité énergétique.

Le projet cible à la fois les services techniques déconcentrés, les organisations communautaires de base et les unités de production Familiales par un renforcement de capacités pour une meilleure appropriation pendant la phase opérationnelle de mise en œuvre et les résultats finaux.

La zone d'intervention du projet est principalement la région de Lac Tchad, notamment les localités de **LIWA, TATAFEROM, MELEA** et **BAGASSOLA** afin de lutter contre la prolifération du *Prosopis Juliflora* dans certains Ouadis qui recèlent des sols à forte potentialité agricole ainsi que la lutte contre l'ensablement par la fixation des dunes afin de protéger les polders.

Le présent Plan de Travail Annuel (PTA) 2018 du projet couvre une période de 12 mois et est élaboré suivant une approche participative en lien avec les produits attendus du Prodoc d'une part, et en s'inspirant des leçons apprises et les atouts de la mise en œuvre du PTA 2017.

**Période couverte par le Programme :**

2017-2021

**Titre de l'intervention :**

Réhabilitation et Restauration des Ecosystèmes  
du Lac Tchad

**Code budgétaire :**

Durée : 4 ans (2017-2020)

Modalités de mise en œuvre : NIM

**Budget estimatif sur une base de 12 mois :**

Ressources ordinaires PNUD : .....

Autres Ressources (ressources Amb. France) :

**1 582 200 Euros**

**Pour le Partenaire de Réalisation :**



**Dr AHMAT MBODOU MAHAMAT**  
Ministre de l'Environnement et de la  
Pêche

**Approuvé :**

**Signature :**

**Date :**

**21 décembre 2017**

**Pour le PNUD :**



**Mme Carol Flore-Smrecznik**  
Directrice Pays

**Approuvé :**

**Signature :**

**Date :**

**21 décembre 2017**

«PMSU»

## Section narrative du Plan de Travail Annuel

### I) Articulation avec (i) le PND et (ii) l'UNDAF 2017-2021

La mise en œuvre du présent PTA 2018 contribuera à la réponse à la priorité nationale à l'axe III des orientations stratégiques du PND 2017-2021 (1) « la protection de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques », (2) le Plan Quinquennal de Développement 2016-2020 du Ministère de l'Environnement et de la Pêche, notamment l'impact A4.1 « les ressources naturelles sont préservées et l'environnement est assaini »<sup>1</sup>, (3) L'UNDAF 2017-2021, notamment l'effet 5 « D'ici à fin 2021, les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs et les petits producteurs, notamment les jeunes et les femmes, des localités ciblées emploient des systèmes de production résilients aux effets du changement climatique, leur permettant de répondre à leurs besoins de base, d'alimenter le marché et adoptent un environnement socio-économique plus résilient au changement climatique et mieux adaptés aux tendances actuelles et futures de la vulnérabilité et aux autres défis environnementaux ». Il est en droite ligne avec (4) l'Effet 1 du Plan Stratégique du PNUD « la croissance et le développement sont inclusifs et durables, intégrant des capacités productives qui créent des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les groupes marginalisés » et avec (5) les produits 3.1, 3.2, 3.3, 3.4 du Document de programme de pays (CPD) pour le Tchad (2017-2021). Le projet est en parfaite cohérence avec (6) Les Objectifs de Développement Durable (ODD 11, 12 13 14 15), la vision 2030 visant « un environnement sain avec des ressources naturelles préservées »<sup>2</sup>,

### II) Zones d'intervention et groupes cibles

Les activités prévues dans le PTA 2018 se focaliseront dans la région du Lac-Tchad et principalement dans les localités de **LIWA, TATAFEROM, MELEA** et **BAGASSOLA** et leur mise en œuvre se fera à travers la collaboration et des accords de partenariat avec les ONGs, Association, Agence etc..... La base opérationnelle du projet est établie à **BOL**.

**Tataferom** est le site le plus éloigné se trouve à environ 200 km de BOL. Le projet poursuivra un cadre de collaboration avec d'autres projets, et initiatives existantes dans la zone. A cet effet, des accords de collaboration avec des projets connexes et des services de soutien d'autres projets du CPD du bureau de pays seront élaborés avec établissements de coûts directs ou partagés sur la base des directives du PNUD.

Les principaux groupes cibles du projet sont à la fois les services techniques déconcentrés, les organisations communautaires à la base et les unités de production familiales à travers une approche Partenariale qui repose sur le financement de leurs microprojets et qui s'intègrent dans les activités du PRRE-LT. Leurs capacités seront renforcées en accordant une attention particulière à l'appropriation par ces entités de toutes les activités, des logiques et des résultats pendant la phase opérationnelle.

### III) Résultats de mise en œuvre du PTA 2017

Bien que le PTA 2017 soit tardivement approuvé (Août 2017), sa mise en œuvre a permis d'obtenir les principaux résultats suivants :

<sup>1</sup> Plan Quinquennal 2016-2020, page 88

<sup>2</sup> Vision 2030, page 54

- 30 hectares reboisés avec 40.000 plants achetés;
- 71 groupements féminins et mixtes identifiés sur les 3 sites pour bénéficier des crédits pour les AGR;
- Une équipe de gestion du projet mise en place et opérationnelle (Coordonnateur national, Point Focal, Associé Administratif et Financier, Chauffeurs, gardiens)
- Des lots de matériels et équipements de production et plantation d'arbres acquis;
- Un véhicule et deux motos achetés;
- 3 comités cantonaux de suivi et de gestion des ouvrages hydrauliques mis en place sur les sites pilotes du projet et dotés des textes de base pour leur fonctionnement;
- Jeunes et femmes ont bénéficié des revenus grâce aux plantations (activités HIMO);
- Des autorités administratives et traditionnels des 3 sites, sensibilisées et informées sur le projet;
- 3 sites d'implantation des pépinières attribués officiellement (lettres d'attribution signées des autorités).

#### **IV) Démarche de validation du PTA**

Le PTA 2018 a été élaboré en plusieurs grandes étapes : (i) examen du bilan des réalisations du PTA 2017; Lien entre les axes programmatiques du CPD 2017-2021, les produits et les activités à mettre en œuvre (ii) Exploitation des documents stratégiques pertinents et autres rapports d'activités et d'études disponibles sur les thématiques couvertes et sur les zones sélectionnées; (iii) Organisation des rencontres d'échanges impliquant les différentes parties prenantes (bureau PNUD, bénéficiaires, partie nationale, partenaires techniques et financiers, ONGs, Association, Agence, etc.); (iv) Élaboration du PTA en équipe incluant le MEP sur la base du format proposé, (v) Revue du projet de PTA 2018 par l'équipe Programme du PNUD et (vi) soumission du PTA au comité national de pilotage pour examen et validation.

#### **V) Objectifs poursuivis**

Le projet vise entre autres à :

- Faciliter le reboisement et la gestion communautaire forestière en contribuant à la restauration du couvert végétal forestier des sites écologique dégradés ou en cours de dégradation sur une superficie totale de 4 000 ha. La démarche s'appuiera sur la participation active des communautés villageoises en s'appuyant sur les femmes et les jeunes par approche HIMO. Il sera question de fixer les dunes mobiles en bordure de la cuvette sud du Lac et sur certains sols agricoles des Ouadis et des polders menacés par les plantes envahissantes (conserver leur aptitude biologique à la culture) ;
- Améliorer la productivité agricole en tenant compte de la variabilité climatique grâce à la promotion de variétés agricoles locales résilientes, (semences paysannes et biologiques) ;
- et soutenir des initiatives socio-économiques locales à valeur ajoutée en faveur des organisations des femmes et des jeunes. Cela concernera des micro-projets entrepreneuriaux, l'accélération de la diffusion des techniques sur les énergies alternatives pour réduire la pression sur le couvert ligneux (foyers améliorés...) avec un impact réel sur les moyens de subsistance, la santé des familles et l'efficacité énergétique.

#### **VI) Stratégie de mise en œuvre**

Sur la base de son expérience, le PNUD en collaboration avec les partenaires clés s'investiront sur la base d'une approche conjointe axée sur les résultats pour résoudre le défi de développement dans la région du Lac. L'analyse de la situation de référence sur les trois sites d'interventions retenue a été proposée en 2017 mais non réalisée et donc, reportée pour être exécuté dans le PTA 2018. Elle mettra un accent particulier sur l'évaluation de la capacité des acteurs sur la base d'une démarche participative en mettant un accent sur les jeunes et les femmes pour intégrer leurs préoccupations dans les logiques qui vont présider les activités. Pour contextualiser les activités les connaissances locales avérées, les bonnes pratiques et les leçons apprises (y compris de l'évaluation) des initiatives dans la zone du Lac seront capitalisées. Cette démarche permettra de justifier l'analyse des choix possibles pour atteindre les résultats fixés.

L'établissement de la situation de référence détaillée sur chaque site retenu pour les interventions du projet permettra de concevoir des indicateurs de produits et notamment les cibles par horizon temporelle. Ils seront par la suite intégrés dans le cadre logique des résultats et dans les Plan de travail Annuel ;

## **VII) Présentation des mécanismes de suivi évaluation**

Le Plan de Travail Annuel 2018 sera exécuté sous la modalité de mise en œuvre nationale (NIM). Le Partenaire de réalisation est le Ministre de l'Environnement et de la Pêche.

Le Comité de Pilotage est la principale instance décisionnelle du programme, en charge des orientations du programme et de la validation du PTA. En d'autres termes, il examinera l'état d'avancement du programme et proposera une orientation et des recommandations visant à garantir la production des résultats convenus de manière adéquate et conformément aux prévisions. Le comité assurera la supervision de la mise en œuvre du projet à travers des missions conjointes PNUD/Ministère/Ambassade de France.

Conformément aux dispositions mentionnées dans le prodoc, le suivi et l'évaluation sera fait conformément à la matrice des résultats du projet ainsi qu'au plan de suivi et d'évaluation du programme. L'objectif du suivi et de l'évaluation est avant tout de veiller à une utilisation efficace des ressources ainsi qu'à la redevabilité, la transparence et l'intégrité. Le partenaire de réalisation présentera des rapports périodiques sur l'avancement des activités, les réalisations et les résultats du programme, en soulignant les défis rencontrés lors de l'exécution du projet ainsi que l'utilisation des ressources comme il en a été convenu dans le PTA. Les rapports seront présentés selon les procédures en vigueur.

Dans le cadre du cycle annuel, sur une base trimestrielle :

- Une évaluation de qualité enregistrera les progrès réalisés vers l'achèvement des résultats - clés. L'évaluation mettra en exergue les retours d'informations en provenance des bénéficiaires ainsi que les informations relatives à l'utilisation des ressources et l'efficacité de l'intervention ;
- Un journal des problèmes sera mis à jour régulièrement par le Coordonnateur national en collaboration avec le Point Focal du Projet, afin de faciliter le suivi et la résolution des problèmes potentiels ou les demandes de changements ;
- Un journal des risques sera activé dans Atlas et régulièrement mis à jour par le responsable du programme au PNUD en collaboration avec le Coordonnateur du projet, pour réévaluer le statut des risques identifiés. Les nouveaux risques seront enregistrés sur l'aval du responsable de programme en passant en revue les facteurs qui pourraient affecter la mise en œuvre du programme ;
- Gender Marker sera activé dans Atlas pour mieux enregistrer les dépenses faites pour la réalisation des activités genre sensibles ;
- Sur la base des informations sus mentionnées, un rapport trimestriel d'avancement (RTA) du sera soumis par le Coordonnateur du Projet au comité de pilotage du projet ;
- Un journal des leçons apprises sera régulièrement mis à jour par le responsable du programme afin d'assurer un apprentissage actif et l'adaptation de l'organisation et pour faciliter la préparation du rapport des leçons apprises à la fin du programme ;

- Un plan de suivi sera activé et mis à jour par le responsable du programme afin de suivre les actions et les événements de gestion du programme.

Annuellement,

- Des représentants du PNUD et du MEP accompagnés du Ministère de l'Economie et de la planification du Développement devraient effectuer des visites de terrain. La visite de terrain devrait fournir les dernières informations relatives à l'avancement des résultats vis à vis du rapport annuel. Chaque visite de terrain devrait être suivie de l'élaboration d'un rapport qui sera déposé au plus tard une semaine après le retour au bureau ;

- Un rapport annuel de revue sera préparé par le DN et son équipe comme une auto évaluation à la gestion, il ne devrait en aucun cas occasionner un lourd processus de préparation. Comme exigence minimale, le rapport annuel de revue devra consister à remplir le format standard du rapport trimestriel d'activités, couvrant toute l'année, avec des informations mises à jour sur les résultats obtenus vis-à-vis des cibles pré définies au niveau des produits. Ainsi, le rapport devra être directement utilisable comme outil de dialogue avec les partenaires ;

Sur la base du rapport suscité, une revue annuelle du programme sera organisée durant le quatrième trimestre de l'année ou juste après, afin d'évaluer le progrès réalisé pour valider le plan de travail pour l'année suivante. Durant la dernière année, cette revue sera l'évaluation finale. Elle doit se focaliser sur la mesure dans laquelle des progrès sont réalisés par rapport aux produits retenus, lesquels restent alignés par rapport aux effets concernés.

PRODUITS ATTENDUS	ACTIVITES PLANIFIEES	CHRONOGRAMME				PARTIE RESPONSABLE	SOURCE DE FINANCEMENT	Description du budget	Montant détaillé en Euros	Montant disponible en Euros
		T1	T2	T3	T4					
Produit 1: La dégradation des sols dans les différents sites du Lac Tchad est maîtrisée et les cuvettes hydrologiques sont préservées	Activité 1.1 : Elaborer la situation de référence du projet dans les trois localités retenues	X				PNUD	France	Honoraire des Consultants	4 000	10 000
								Missions de terrain	2 000	
								Atelier de validation	4 000	
Indicateur 1.1 Nbre d'hectares aménagés (Baseline 1.1*:30 -Cible 1.1 : 2000)	Activité 1.2 : Acheter 30.000 plants	X	X			Ministère de l'Environnement	France	Acquisition des plants	25 155	150 000
								Travaux de plantation, entretiens des plants (HIMO et mécanisation)	96 040	
								Mise en place des pépinières	28 805	
Indicateur 1.2 Nbre plantes mises en terre (Baseline 1.2*:0 -Cible 1.2 : 800)	Acheter 720 kg de semences, matériels et produire 420.000 plants pour reboiser sur 400 ha dans 4 localités	X	X			Ministère de l'Environnement	France	-Clôtures et gardiennage D'ouvrage hydraulique	180 000	250 000
								-Acquisition des matériels de production des plants	60 000	
								-Acquisitions des semences, produits phytosanitaires	10 000	
Indicateur 1.3 Proportion des sites disposant des comités de gestion opérationnel (Baseline 1.3*:10% -Cible 1.3 : 30%)	Activité 1.3 : Formation des groupes communautaires bénéficiaires sur la gestion participative des ressources naturelles (incluant le suivi évaluation participatif)	X				Ministère de l'Environnement	France	-Honoraires consultants	10 000	19 000
								-Frais organisation atelier	6 000	
								-Couverture médiatique	5 00	
								-Frais de production des documents et reprographie	2 500	

«PMSU»



X	Activité 1.4 : Réaliser 07 ouvrages hydrauliques équipés de systèmes solaires pour la production des plants et consommation sur les 4 sites (2 à Méléa, 1 à Bagassola, 1 à Liwa et 3 à Tataferom)	X	X	X	X	X	X	Ministère de l'Environnement	France	Contrat avec entreprise de forage pour réalisation des panneaux solaires et autres matériels adéquats.	142 000	150 000
										Contrat avec un ingénieur contrôle qualité des ouvrages.	6 000	
										-Missions de suivi des travaux de terrain pendant la réalisation des ouvrages par l'Ingénieur d'hydraulique	2 000	
X	Activité 1.5 : Former les groupes communautaires cibles de jeunes, femmes et de techniciens forestiers sur les techniques DRS/CES pour lutter contre l'ensablement	X	X	X	X	X	X	Ministère de l'Environnement	France	-Honoraires de formateurs	8 000	15 000
										-Frais organisation des ateliers	6 000	
										-Frais de production des supports et reprographie	1 000	
X	Activité 1.6 : Organiser les voyages d'échange d'expériences sur la gestion durable des écosystèmes au profit des techniciens forestiers et des groupes communautaires cibles	X	X	X	X	X	X	PNUD	France	-1 voyage à l'extérieur à raison de 7 personnes par voyage (Mauritanie ou Niger)	18 000	28 000
										-1 voyage à l'intérieur du pays à raison de 25 personnes (Kanem ou Borkou) en faveur des bénéficiaires et des techniciens forestiers	10 000	
X	Activité 1.7 : Assurer le fonctionnement des comités de gestion des activités et des ouvrages hydrauliques	X	X	X	X	X	X	Ministère de l'Environnement	France	-Lots des équipements en matériels didactiques et de maintenance des ouvrages hydrauliques	3 000	6 000
										-4 missions de suivi et supervision	1 500	



la productivité agricole	développement communautaire dans le Lac et le Kanem													
<b>Indicateur 2.1</b> Nbre de techniques innovantes développées et disséminées localement (Baseline 2.1*:0 -Cible 2.1 : TBD*)	X	X	X	PNUD	France	-Atelier de formation ; -Couverture médiatique,	2 700							20 000
						Production et reproduction	300							
<b>Indicateur 2.2</b> Nbre de groupements de producteurs bénéficiant des techniques innovantes (Baseline 2.2*:0 -Cible 2.2 :TBD*)	X	X	X	PNUD	France	4 Assemblées générales de création de réseau des producteurs de semences améliorées	2000							20 000
						Honoraires des Consultants et Interprètes	6 500							
						-Ateliers de formations	2500							
<b>Indicateur 2.3</b> Niveau de production à l'ha (par sac) (Baseline 2.3*:0 -Cible 2.3 TBD*)	X	X	X	Ministère de l'Environnement	France	-Lots d'équipement en matériel de production et de conservation des semences	9 000							125 000
						-Contrats avec prestataires (ODP)	10 000							
						-Financement de 25 sous projets et 6 micro- projets des femmes et jeunes (maraichages, élevages, cultures céréalières, piscicultures haies vives et mise en défens halieutiques)	115 000							

«PMSU»

	X	X	X	Ministère de l'Environnement	France	-1 Campagne de sensibilisation et d'information au 1 <sup>er</sup> semestre	10 000	20 000
							-1 Campagnes de sensibilisation et d'information au 1 <sup>er</sup> semestre	
	X	X	X	Ministère de l'Environnement	France	-Honoraires des Consultants	4 500	10 000
						-Ateliers de formation	5 500	
	X	X	X	Ministère de l'Environnement	France	1 mission de suivi	6 000	6 000
<b>Produit 3 : Les femmes et les jeunes accèdent à des moyens d'existence durables et à des emplois créés dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables</b>	X	X	X	Ministère de l'Environnement	France		195 000	195 000
<b>Indicateur 3.1. Nbre d'emplois créés en faveur des femmes et des jeunes</b>	X	X	X	Ministère de l'Environnement	France	-Honoraires des formateurs Interprètes	5 000	15 000
						-Ateliers de formations	10 000	
				Ministère de l'Environnement	France	-Octroi de 50 microcrédits Lots d'équipements (Charrettes, motopompes, porte tout, machines à coudre, moulins, etc.) au profit des femmes et des jeunes	100 000	

«PMSU»



(Baseline 4.1*0 -Cible 4.1 : 100%) <b>Indicateur 4.2</b> (Baseline 4.2*0 -Cible 4.2 : 80%) <b>Indicateur 4.3</b> (Baseline 4.3*0 -Cible 4.3 : 80%)	X													Wifi mobile	5 000	171 000
														Crédit de communication		
														2 Appareils photos numériques		
														2 GPS		
														Réfection bâtiment/location	15 000	
														Immatriculation+ assurance+	4 000	
														Carburant + entretien	20 000	
	X													-Frais de missions (Coordinateur, Point Focal et Superviseurs)	12 500	40 500
														-Salaires (Secrétaire, Technicien de surface et Gardiens)	28 000	
														Salaires Staff PNUD	70 500	70 500
														-2 ordinateurs + imprimantes	6 100	10 000
														-Consommable bureau	9 000	
														2 missions de supervision	3 000	
														Financement de 3 Conventions avec ANGMV, APFGK et PONG sauvoons le Lac Tchad	Sans coût	Sans coût
														Financement de 3 Conférences ou Séminaires	25 000	25 000
														-Honoraires consultants communicateurs	20 000	60 000

PMSU

